

Point CCAS

Aides d'urgence

CCAS Vesoul : 03.84.97.17.40

Si demande par téléphone de secours d'urgence ou bons aide alimentaires, la commission se réunit comme d'habitude les mardis et jeudis. Si accord, la personne est avertie qu'elle peut venir chercher son bon (38 € par personne pour 2 semaines, éventuellement possibilité un bon en plus) qui lui sera déposé dans la cour du CCAS.

CCAS Lure : 03.84.89.01.13

Permanence tous les lundis toute la journée pour les aides : les personnes sont envoyées par les CMS qui ont déjà donné leur accord. En moyenne 5 tickets de 8 € par personne à utiliser pour une ou deux semaines.

CCAS Héricourt : 03.84.36.67.70

Répondeur : CCAS fermé : il faut appeler le 07.71.92.56.38 les matins de 9h à 12h

CCAS Gray : 03.84.65.69.17

Ne répond pas pas de répondeur

CCAS Saint Loup : 03.84.49.06.22

Répondeur : mairie et services fermés

n° d'urgence : 07.77.26.49.81 puis 07.78.41.06.00 : M. ROY : relaisfamilles@saint-loup.eu

Pour le moment, plus de distribution de bons alimentaire. Sont en train de réfléchir avec les élus sur un nouveau mode de fonctionnement pour continuer à distribuer les bons. La solution la plus simple serait que s'il y a une demande d'aide (validée par le CMS), le service donne son accord au magasin (Netto, Casino) et que ce dernier livre la personne.

Pour info, M. ROY, dans le cadre d'une cellule de veille, va prendre contact avec environ 300 personnes vulnérables et ou isolées.

En partant des bénéficiaires des colis de Noël des plus de 75 ans, ils élargissent maintenant aux personnes isolées de plus de 70 ans et aux personnes en situation de handicap